



Initiative d'excellence Paris//Seine

Soutien à l'excellence scientifique et à la formation
doctorale

Appel à propositions 2017

Objectifs de l'appel et modalités pratiques

Envoi des propositions jusqu'au 24 mai 2017, 13h00

Contact scientifique et envoi des propositions :
Karine GAMBIER-LEROY/ aap-excellence-scientifique@universiteparisseine.fr

1. Objectifs de l'appel à proposition

Dans le cadre de l'initiative d'excellence Paris//Seine, un premier appel à proposition est lancé en faveur du développement de la recherche.

L'initiative d'excellence Paris//Seine est portée par cinq institutions : la COMUE Paris//Seine, l'université de Cergy-Pontoise, l'ESSEC, l'EISTI et l'ENSEA. Elle est dotée de 7,4M€ annuels. L'un des défis centraux de l'initiative d'excellence est le renforcement du potentiel scientifique, de la visibilité internationale et de l'excellence de la recherche des établissements partenaires.

Le présent appel à propositions vise à soutenir financièrement des projets, issus de la communauté scientifique, et contribuant au développement de l'excellence scientifique. Sont notamment visés les projets permettant l'émergence de nouvelles thématiques de recherche, le renforcement de la formation doctorale et post-doctorale, l'accroissement de l'attractivité et de la visibilité internationale, et le développement de la recherche partenariale en lien avec le monde socio-économique.

L'appel à propositions concerne tout autant la recherche fondamentale que la recherche appliquée partenariale. Il recouvre l'ensemble des disciplines scientifiques. Au-delà de la qualité scientifique disciplinaire des projets soutenus, l'initiative d'excellence Paris//Seine a pour ambition d'éclairer, par le développement d'une recherche académique de haut niveau, les grands enjeux sociétaux contemporains qui interrogent le rapport de l'homme à la technologie (l'homme augmenté, transformé et sous l'effet du développement des technologies numériques et de l'intelligence artificielle), à sa planète (dont il convient de comprendre les lois fondamentales, de préserver le patrimoine, et de gérer les ressources finies) et à la vie en société (rapport à soi et rapport aux autres, organisations à différentes échelles, éducation, socialisation, participation collective). Ces grands enjeux seront appréhendés dans leur complexité globale, en favorisant une approche interdisciplinaire, mobilisant différentes disciplines au sein des grands domaines disciplinaires (SHS, sciences dures), et croisant, de façon plus large, les sciences sociales ou les sciences de la modélisation avec d'autres champs disciplinaires.

Les projets dans le domaine de la recherche appliquée partenariale viendront nourrir le développement de « centres d'accélération du transfert de technologie et des savoirs » (CATTs), dans trois domaines d'application majeurs :

- économie, finance et management,
- patrimoine, art et luxe,
- risques, société et sécurité.

L'objectif du présent appel à propositions est de favoriser l'émergence de projets ayant un effet structurant sur la stratégie de recherche des établissements, des équipes de recherche et des chercheurs et permettant de lever les verrous de développement identifiés. La qualité des projets, leur apport à la visibilité et à la dynamique d'excellence seront déterminants. L'appel à propositions vient compléter les dispositifs existants de soutien à la dynamique scientifique tels que les labex. Il permettra à la fois d'étendre à d'autres champs scientifiques la dynamique d'excellence et de renforcer les pôles d'excellence déjà labellisés.

2. Eléments de cadrage

Ce premier appel à proposition de l'initiative d'excellence Paris//Seine comprend trois volets principaux :

- le financement de 20 thèses et 20 post-docs,
- le financement de professeurs invités,
- l'environnement de recrutements de haut niveau.

Les éléments de cadrage donnés ci-dessous sont indicatifs. D'autres projets pourront être soutenus dès lors qu'ils concourent significativement aux objectifs de renforcement du potentiel scientifique de l'initiative d'excellence.

a. Thèses et post-docs

La qualité des candidats et leur potentiel international, ainsi que la qualité de l'environnement scientifique (encadrement, laboratoire, interactions avec le monde académique national et international) seront des éléments déterminants dans l'évaluation de la proposition.

Les contrats doctoraux sont valorisés à hauteur de 40k€ chargés/an et les post-docs à hauteur de 50k€/an. D'autres formes de soutien financier, permettant d'accroître l'attractivité de nos formations doctorales -notamment auprès d'étudiants étrangers- pourront être mises en place. Pour les post-doc la durée envisagée d'un an, éventuellement renouvelable un an.

Le soutien financier de l'initiative d'excellence pourra venir compléter d'autres financements déjà disponibles et prendre la forme d'un cofinancement. Dans le cas des projets de recherche appliquée partenariale, un cofinancement par des entreprises extérieures constituera un élément positif du dossier. Il est rappelé que pour les entreprises partenaires, ce cofinancement est éligible au crédit impôt recherche. L'existence d'entreprises partenaires engagées à cofinancer un projet de thèse n'est pas nécessairement requise au moment du dépôt du projet. La recherche de financements extérieurs pourra aussi être menée après un premier avis favorable de l'initiative d'excellence Paris//Seine.

b. Professeurs invités

Les professeurs invités peuvent être de niveau junior ou senior. Ils seront accueillis conjointement au sein de l'« Institute of Advanced Studies for Global Complexity » (IAS) et de l'équipe de recherche porteuse du projet. Le potentiel d'interaction des professeurs invités avec les équipes en place, leur inscription dans les grands domaines de recherche de l'initiative, ainsi que leur capacité à interagir avec d'autres champs disciplinaires seront valorisés. L'objectif premier de ces invitations est le renforcement des synergies en recherche, au niveau international. Les professeurs invités pourront également participer à l'offre de formation au niveau avancé (doctoral).

Les séjours de longue durée, entre 3 et 9 mois, seront privilégiés.

A titre indicatif, les professeurs invités au sein de l'IAS perçoivent en général, selon leur niveau, une rémunération comprise entre 3000 et 4500 euros nets mensuels.

c. Recrutements

Ce volet a pour objectif de faciliter le recrutement de chercheurs de haut niveau dans nos équipes de recherche. Cela peut concerner des recrutements directs dans nos institutions ou bien indirects via un organisme de recherche.

L'accompagnement au recrutement peut comporter un apport en fonctionnement, une prime, un environnement de thèse et / ou post-doc.

La personne recrutée avec l'aide de ce dispositif doit présenter le potentiel pour rapidement candidater à une ERC, éventuellement via le dispositif IUF.

3. Modalités pratiques de réponse à l'appel

Le dossier de candidature est volontairement de taille restreinte. Le dossier pourra être déposé par une équipe de recherche, un département, un chercheur individuel. Dans tous les cas, l'avis du responsable de l'entité d'appartenance devra figurer dans le dossier.

Le dossier comprend une présentation du projet scientifique de la demande et une description de la stratégie de développement scientifique dans laquelle le projet s'inscrit. Les objectifs visés par le projet, en termes de qualité scientifique, d'impact et de visibilité devront être décrits avec précision. Le dossier pourra être complété par des éléments fournis en annexe.

Si au moment du dépôt du projet, toutes les parties prenantes ne sont pas identifiées ou confirmées (potentiels partenaires extérieurs, cv du doctorant ou post-doctorant, confirmation de l'acceptation du professeur invité pressenti, etc.) un pré-accord pourra être donné et la validation finale pourra intervenir ultérieurement.

Les propositions devront être adressées au plus tard le 24 mai 2017 à 13h00 par email à l'adresse : **aap-excellence-scientifique@universiteparisseine.fr**

Le contact scientifique principal pour toute information complémentaire est Karine Gambier-Leroy, qui peut être contactée à l'adresse email : aap-excellence-scientifique@universiteparisseine.fr.

Au sein des établissements, les correspondants sont :

- UCP : Karine Gambier-Leroy (karine.gambier-leroy@u-cergy.fr)
- ESSEC : Celine Alves-Pinto (alvespinto@essec.edu)
- EISTI : Rachid Chelouah (rc@eisti.eu)
- ENSEA : Aymeric Histace (aymeric.histace@ensea.fr)

Les dossiers seront expertisés par un comité ad hoc et les avis soumis pour décision aux représentants des établissements du consortium de l'initiative d'excellence, qui se réservent le droit de ne pas allouer la totalité des fonds réservés. Les résultats seront donnés aux environs du 15 juin 2017.